

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tous mobilisés pour maintenir le Centre médico-Psychologique (CMP) de Chilly-Mazarin !

Lundi 19 mars 2018

C'est avec stupéfaction et inquiétude que j'ai appris la décision précipitée et non concertée de délocaliser le Centre Médico-Psychologique (CMP) de Chilly-Mazarin sur la commune de Champlan. Ce déménagement dans une zone d'activités excentrée, éloignera le service de santé de proximité pour 97% des jeunes suivis qui verront leur trajet rallongé d'une heure en transport commun.

Cette décision brutale n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les personnels ou avec les familles mises devant le fait accompli et remet en cause l'accès aux soins de proximité pour de très nombreux enfants. Ce sont 139 jeunes de Chilly-Mazarin qui sont actuellement suivis contre 47 à Morangis et seulement 5 à Champlan. Comment croire que l'accompagnement si précieux du CMP ne serait pas demain dégradé pour 97% de la population suivie et domiciliée à Chilly-Mazarin et Morangis ? L'éloignement de ce service de soins tourné vers un public vulnérable dissuadera incontestablement la poursuite de l'accompagnement pour de nombreux jeunes et accentuera encore plus les inégalités dont ils souffrent déjà. De fait, ces jeunes déjà en difficultés scolaires seront dans l'obligation de s'absenter de leur classe pour assurer les rendez-vous que leur fixeront les soignants.

J'ai écrit ce lundi 19 mars à Monsieur Guy Crosnier, Président du Conseil de Surveillance de l'Établissement Public de Santé Barthélémy Durand afin **de lui demander de sursoir à cette décision de déménagement et de mettre en place une véritable concertation avec les professionnels et les familles afin de privilégier le maintien du CMP sur le territoire de Chilly-Mazarin**

Rafika Rezgui

Contact presse

Julien Pfeiffer'ova

Secrétaire général du groupe RGE

Tel : 06 08 76 90 99 / Courriel : Jpfeiffer-ova@cg91.fr

 facebook.com/grouperge91

 [@GroupeRGE91](https://twitter.com/GroupeRGE91)

rge91.fr